



## Une vision dynamique et des objectifs clairs dans notre lutte contre la pauvreté !



**Isabelle Martin**  
Junior fellow

D'après les derniers chiffres disponibles(1), 15,2% de la population belge (soit près de 1,52 millions de personnes) vit sous le seuil de pauvreté équivalant à un revenu mensuel de 878€ pour un isolé et de 1845€ pour un ménage comptant deux adultes et deux enfants. Depuis quelques années maintenant, ce taux de risque de pauvreté monétaire ne diminue pas et reste stable autour de 14 et 15%. Comme le démontre ainsi l'étude de Béa Cantillon (Centrum voor Social Beleid, Herman Deleeck)(2), ces dix dernières années ont ainsi été marquées par l'absence de progrès et d'avancées majeures en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en Belgique. Lutter contre la pauvreté, phénomène complexe à multiples facettes, n'est pas chose aisée. Des mesures se mettent en place aux différents niveaux de pouvoir mais la situation, hélas, semble ne pas s'améliorer en conséquence.

Le 26 janvier 2009, l'ancien secrétaire d'Etat à la Lutte contre la pauvreté, Jean-Marc Delizée, présente pour la première fois, dans le cadre du Plan fédéral de la Lutte contre la Pauvreté, le Baromètre interfédéral de la Pauvreté. Basé sur 15 indicateurs, ce baromètre a pour objectif de mieux faire connaître le phénomène de pauvreté en Belgique et de le mesurer au travers de différents aspects de la vie courante (tels que le travail, les revenus, le logement, l'endettement, la santé, etc.) tout en évaluant le progrès des politiques mises en œuvre.

Ce Baromètre interfédéral de la Pauvreté est, en soi, une bonne initiative et un bon début dans la lutte contre la pauvreté.

## Une vision dynamique et des objectifs clairs dans notre lutte contre la pauvreté !

Cependant, il est regrettable de s'arrêter en si bon chemin. Ce baromètre devrait être renforcé et complété par d'autres indicateurs tout aussi pertinents pour la politique anti-pauvreté.

Jusqu'à présent, on n'y constate en effet aucune notion de durée. Or le taux de persistance dans la pauvreté(3), un des «indicateurs de Laeken» définis en 2001 par le Comité de Protection Sociale de l'UE, devrait pouvoir y figurer. Il serait

véritablement opportun de pouvoir distinguer les personnes victimes de pauvreté transitoire, de celles victimes de pauvreté permanente, de manière à appliquer des politiques plus adaptées et dès lors plus efficaces à des groupes mieux ciblés. Les derniers chiffres disponibles pour ce taux datent de 2001. A cette époque, 6% des personnes âgées entre 0 et 15 ans, 5% des personnes entre 16 et 64 ans et 17% pour les personnes de plus de 65 ans vivent sous le seuil de pauvreté pendant

au moins 3 ans. En 1997, ces taux étaient respectivement de 8%, 7% et 16%(4). Au fond, on parle bien de chômage de courte et de longue durée; dès lors pourquoi la

pauvreté n'aurait-elle pas droit, elle aussi, à ce genre de distinction?

La dynamique de la pauvreté doit être sérieusement étudiée et judicieusement considérée lors de la mise en œuvre de politiques relatives à l'éducation, l'emploi, la fiscalité et la sécurité sociale.

Concrètement, on ne peut pas, par exemple, appliquer à ces 5% de personnes actives vivant dans la pauvreté depuis quelques années, la même politique anti-pauvreté qu'aux victimes de la crise économique éprouvant temporairement de sérieuses difficultés à relater les deux bouts suite à la perte de leur emploi. Une politique de court terme axée sur les transferts sociaux ne peut faire disparaître une pauvreté permanente nécessitant plutôt une politique de long terme axée sur l'éducation et l'emploi. Politiques

“  
*On parle de  
chômage de courte  
et de longue durée ;  
pourquoi la pauvreté  
n'aurait-elle pas  
droit à ce genre de  
distinction ?*  
”

## Une vision dynamique et des objectifs clairs dans notre lutte contre la pauvreté !

conjoncturelles et structurelles doivent ainsi pouvoir être conjuguées et adoptées à juste titre pour réduire le taux d'entrée dans la pauvreté tout en augmentant le taux de sortie, pour prévenir et empêcher la pauvreté tout en luttant contre la pauvreté existante.

La politique belge de lutte contre la pauvreté manque encore d'ambition, car pour pouvoir se dire véritablement engagé, les beaux discours ne suffisent pas. Il faut aller plus loin, se mouiller davantage et oser se fixer un objectif quantitatif ambitieux. En France, le Président de la République s'est engagé à réduire le taux de pauvreté d'un tiers sur la période 2007-2012. Au Royaume-Uni, le gouvernement s'était fixé l'objectif de « diviser par deux la pauvreté infantile entre 1998-1999 et 2010-2011 afin de l'éradiquer' en une génération d'ici à 2020 »(5). Après des résultats encourageant et en vue

de renforcer sa capacité à atteindre cet objectif, il renouvelait son engagement en juin 2009. Alors si eux ont osé le faire, pourquoi pas nous ?

Le combat est rude mais espérons que la Belgique mette à profit 2010, Année européenne de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, pour mieux aborder la problématique de la pauvreté en vue de réaliser des avancées majeures en la matière au cours des années à venir. Il est essentiel de pouvoir intégrer dans notre stratégie de lutte contre la pauvreté : un indicateur du dynamisme de la pauvreté et un objectif quantitatif de réduction de la pauvreté.

**Isabelle Martin**  
Junior Fellow

(1) Eurostat, EU-SILC 2007

(2) Béa Cantillon (Mei 2009), *De paradox van de investeringsstaat: Waarom is de armoede niet gedaald?*, Centrum voor Social Beleid Herman Deleeck.

(3) Le taux de persistance dans la pauvreté est défini comme le pourcentage de personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté durant l'année en question, et ayant vécu dans les mêmes conditions pendant au moins deux des trois années précédentes.

(4) Eurostat, ECHP 1999-2001.

(5) Haut Commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté: rapport au Parlement: suivi de l'objectif de baisse d'un tiers de la pauvreté en cinq ans (octobre 2009).

paru dans *Le Soir* du 12/02/2010

Onafhankelijke denktank en doetank voor duurzame economische groei en sociale bescherming.  
"Think-tank" et "do-tank" indépendant pour une croissance économique et une protection sociale durables.